

# **POUR EN FINIR AVEC LES MORTS ET LES BLESSÉS AU TRAVAIL**

**ACTIONS SYNDICALES LE 25 AVRIL**

**Jeudi 25 avril, 13h  
Rassemblement devant  
la Préfecture du Rhône  
Square Delestreint (quai Augagneur)**





# La France est le pays d'Europe où l'on meurt le plus au travail !

**Nous ne voulons plus mourir au travail !**

La journée internationale de la Santé et de la Sécurité au travail est un moment crucial pour rappeler les enjeux liés à la santé et à la sécurité des travailleuses et des travailleurs.

Le patronat et le gouvernement doivent impérativement prendre en compte la réalité des situations vécues par les travailleuses et travailleurs de toutes les branches professionnelles.

Dans le monde, chaque année, plus de 2,78 millions de décès sont liés aux accidents du travail ou aux maladies professionnelles, sans compter les 374 millions d'accidents du travail non mortels chaque année.

En France, c'est 1227 morts au travail ou par le travail selon le bilan de la sécurité sociale, soit plus de 3 morts par jour.

Hélas ces chiffres ne reflète même pas la réalité. Le nombre de licencié pour inaptitude ou invalidité ne cesse de croître.

Nous devons défendre collectivement de meilleurs conditions de travail pour toutes et tous.

Aujourd'hui en France, 37% des salarié-e-s ne se sentent pas capables de tenir dans leur travail jusqu'à la retraite. Plusieurs raisons à cela : l'exposition aux risques professionnels physiques ou psychosociaux.



**Pour la CGT, combattre les risques au travail nécessite de renforcer les droits et le pouvoir d'agir dans les entreprises.**

Exigeons, dans nos entreprises et administrations :

- Le renforcement de la protection de la santé et sécurité des travailleur-ses, notamment le respect du droit de retrait.
- Une politique pénale du droit du travail sévère condamnant fermement les employeurs responsables d'accidents graves au travail.
- La suppression du recours à la sous-traitance pour les activités à risques et le renforcement des responsabilités des donneurs d'ordre.
- Le retour des CHSCT, outil de proximité et de prévention par excellence.
- Le doublement du nombre d'inspecteur-rices du travail, le renforcement des effectifs de contrôleur-euses CARSAT, avec de plus larges prérogatives coercitives.
- L'indépendance de tous les acteurs de la santé au travail, y compris des médecins du travail.



**25 avril 2024**

**Rassemblement à 13h devant la  
Préfecture du Rhône, Square  
Delestreint (quai Augagneur)**  
(Une délégation sera reçue en Préfecture).

**Rendons visibles les morts et les  
blessé-e-s au travail, pour  
transformer le travail.**

**Soyons toutes et tous engagé-e-s  
dans cette action !**